

LEGALLAIS de nouveau certifiée Great Place To Work® en 2025

Pour la quatrième fois en cette année 2025, LEGALLAIS obtient la certification Great Place To Work® (après 2018, 2021 et 2023). Cette distinction repose sur une enquête menée en juin 2025 auprès de l'ensemble des collaborateurs. Avec un taux de participation de 78 %, celle-ci illustre l'engagement et le niveau de satisfaction des salariés pour leur environnement de travail. 72 % d'entre eux déclarent que LEGALLAIS est une entreprise où il fait vraiment bon travailler !

Une démarche initiée en 2018

Véritable enjeu stratégique, la qualité de vie au travail est avant tout la clé d'une culture d'entreprise forte. C'est ce qui anime LEGALLAIS depuis de nombreuses années. En 2018, LEGALLAIS s'engage dans la démarche Great Place To Work qui mesure cinq dimensions clés : la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité. LEGALLAIS devient la première entreprise normande à décrocher la certification Great Place To Work cette année-là. Une reconnaissance qui confirme ainsi la confiance accordée par les collaborateurs et la volonté d'inscrire cette démarche dans le long terme.

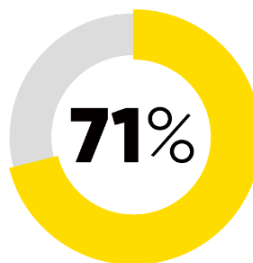
Une culture d'entreprise solide, humaine et durable

Cette nouvelle certification confirme l'engagement de LEGALLAIS pour allier performance durable et qualité de vie au travail. Depuis plusieurs années, l'entreprise développe un management basé sur la proximité, la confiance et la responsabilité, en plaçant l'épanouissement professionnel de chacun au cœur de son projet. LEGALLAIS continue d'être une entreprise de référence où chaque collaborateur peut évoluer, s'engager et être fier de contribuer à une mission : devenir le partenaire préféré et principal de nos clients.

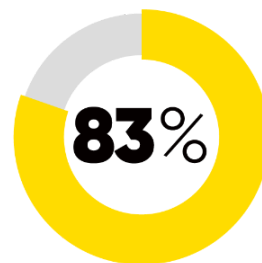
"Cette reconnaissance est le fruit de l'implication de toutes nos équipes et nous encourage à continuer à améliorer l'expérience de chacun au sein de LEGALLAIS." – Daniel Malouf, directeur général.

Une reconnaissance portée par la confiance et l'engagement collectif

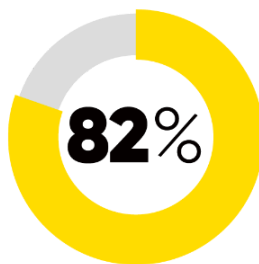
Les collaborateurs de LEGALLAIS expriment un haut niveau de satisfaction quant à leur environnement de travail. Ils sont **72 %** à déclarer que « *dans l'ensemble, LEGALLAIS est une entreprise où il fait bon travailler* ».



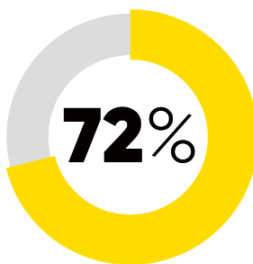
Des collaborateurs perçoivent positivement leurs relations au travail, vis-à-vis de leurs collègues et de leurs managers.



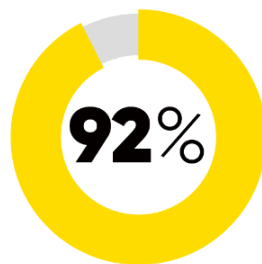
Des collaborateurs affirment que le management gère l'entreprise de façon honnête et en respectant des règles éthiques.



Des collaborateurs apprécient la contribution citoyenne de LEGALLAIS.



Des collaborateurs comprennent la stratégie de l'entreprise.



Des collaborateurs déclarent que les nouveaux collaborateurs sont bien accueillis.

Cette certification confirme les points de force de LEGALLAIS : un management humain et responsable, une stratégie claire fondée sur la vision 2030, un fort sentiment d'appartenance et d'engagement collectif, ainsi qu'un cadre de travail inclusif et respectueux de chacun.

Poursuivre une démarche d'amélioration continue

Au-delà de cette reconnaissance, LEGALLAIS s'appuie sur les résultats de l'enquête pour nourrir ses plans d'actions, autour du management, du développement professionnel, de l'innovation terrain et de la diffusion des valeurs au quotidien.

« Cette certification est une fierté pour notre entreprise et le reflet du haut niveau d'engagement de nos équipes. La confiance que nous accordent les collaborateurs constitue un socle fort pour travailler et réussir ensemble. » – Emmanuelle Popeler, directrice des ressources humaines.

Pour en savoir plus : [GPTW / LEGALLAIS](#)



À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen s'est transformée et a bien grandi depuis. LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1500 salariés en France dont 800 commerciaux et génère un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 100 000 références et plus de 700 fournisseurs : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m2 implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. En 2018, LEGALLAIS est la première entreprise normande à être reconnue "Entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work. Après un renouvellement en 2021 et 2023, l'entreprise obtient de nouveau la certification en 2025.